

Pièces à joindre

Dans tous les cas :

- Une **copie**, datée et signée, de l'une des pièces suivantes : carte nationale d'identité (recto/verso), passeport, extrait d'acte de naissance
- Copie de votre arrêté de nomination ou de votre arrêté de titularisation ou contrat de travail.
- Un Relevé d'Identité Bancaire (RIB).
- Une photocopie du dernier bulletin de salaire ou titre(s) de pension de vieillesse, d'invalidité ou de rente « Accident du travail ».

Selon votre situation :

- Une copie lisible du livret de famille (pages correspondant à l'extrait d'acte de mariage) ou une copie de l'attestation d'enregistrement du Pacs ou une déclaration sur l'honneur attestant de votre situation de concubinage.
- Une copie de votre attestation CMU complémentaire.
- Une photocopie de notification de votre éventuelle exonération du ticket modérateur.